

## **Repenser le système fiscal selon un critère d'efficacité : une comparaison entre la France et la Suisse**

Lancé en octobre 2024 à l'initiative du Medef, le Front Économique réunit économistes, universitaires, dirigeants et think tanks pour formuler des réponses concrètes aux défis structurels de l'économie française.

Les contributions publiées suivent un format homogène afin d'en faciliter la lecture et la comparaison : constats factuels, propositions opérationnelles et brève mise en perspective par l'auteur. Les analyses engagent leurs auteurs et sont rendues publiques en toute transparence.

Arthur Jurus, économiste et Président de BSI Economics, est spécialiste des problématiques économiques et financières internationales. Son travail se concentre sur l'attractivité économique, la compétitivité et les réformes fiscales comparées. Cette note, rédigée en août 2025 dans le groupe « Fiscalité », porte sur les différences de modèles entre la France et la Suisse et leurs implications en termes de croissance et d'emploi.

Le système fiscal est l'un des piliers structurant l'attractivité économique d'un pays. En France, les entreprises font face à une fiscalité perçue comme complexe, coûteuse et peu flexible. À l'inverse, la Suisse est souvent citée en exemple pour sa fiscalité compétitive et stable. Dans ce contexte, repenser le système fiscal français en s'inspirant du modèle suisse pourrait permettre d'améliorer son efficacité, sa simplicité et son attractivité.

La comparaison entre les systèmes fiscaux français et suisse met en évidence des différences majeures en termes de simplicité, compétitivité et flexibilité. S'inspirer des bonnes pratiques suisses permettrait à la France de rendre sa fiscalité plus attractive pour les entreprises, tout en conservant les spécificités de son modèle social. Cette analyse montre que la

France, avec un impôt sur les sociétés uniforme à 25 % et des charges sociales atteignant 45 % du salaire brut, supporte un coût du travail et une fiscalité plus lourde que la Suisse, où les taux varient selon les cantons et les charges sociales oscillent entre 12 % et 20 %. La Suisse bénéficie également d'une TVA faible (7,7 % contre 20 % en France) et d'un environnement fiscal stable, facteur clé d'attractivité. En revanche, la France dispose d'outils puissants comme le Crédit d'Impôt Recherche, mais leur complexité en limite l'efficacité.

Les propositions de réforme incluent : une régionalisation de l'IS, une baisse ciblée des charges sociales, une TVA réduite sur les secteurs stratégiques, une simplification du CIR et un engagement de stabilité fiscale sur 10 ans. L'ensemble vise à transformer le système fiscal français en un véritable levier de compétitivité et d'innovation.

*Les analyses et recommandations exprimées dans cette contribution n'engagent que leur auteur et n'expriment pas une position officielle du Front Économique.*

### Constats :

- En France, l'impôt sur les sociétés (IS) est fixé à 25 % en 2024, appliqué uniformément sur tout le territoire, alors qu'en Suisse il existe une fiscalité décentralisée avec des taux variant entre 12 % et 21 % selon les cantons.
- Les charges sociales patronales atteignent environ 45 % du salaire brut en France, contre 12 % à 20 % en Suisse, réduisant la compétitivité des entreprises françaises.
- La TVA française est à 20 %, contre seulement 7,7 % en Suisse, ce qui pèse sur la consommation et la compétitivité de certains secteurs comme le tourisme.
- Le Crédit d'Impôt Recherche français est généreux mais complexe et principalement utilisé par les grandes entreprises, contrairement aux incitations cantonales suisses plus accessibles aux PME.
- Le système fiscal français souffre d'une instabilité chronique, alors que la Suisse est reconnue pour sa stabilité et sa prévisibilité, favorisant la confiance des investisseurs.

### Propositions :

- Instaurer une régionalisation modulable de l'impôt sur les sociétés, afin que les régions puissent ajuster leur taux et attirer des investissements spécifiques.
- Réduire les charges sociales patronales, notamment sur les bas salaires, et explorer un renforcement de la retraite par capitalisation.

- Mettre en place une baisse ciblée des taux de TVA pour des secteurs stratégiques (tourisme, alimentation, énergie renouvelable).
- Simplifier le Crédit d'Impôt Recherche et le rendre automatique pour les PME innovantes.
- Garantir une stabilité fiscale sur une période de 10 ans, avec des consultations régulières avant toute réforme.

Retrouvez directement sur le site de BSI Economics les analyses des autres économistes du think tank dans le cadre des groupes de réflexion du Front Economique.